

VIGILANCE AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et très toxique. En Auvergne Rhône Alpes plus de 300 personnes sont intoxiquées chaque année, entraînant plusieurs décès. Ces intoxications surviennent principalement l'hiver durant la période de chauffage et sont liées à un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion, de l'utilisation à l'intérieur de groupes électrogènes, de l'usage détourné d'appareils de cuisson pour se chauffer et d'un manque de ventilation ou d'obstruction des grilles d'aération.



Pensez impérativement à faire vérifier vos installations de chauffage par un professionnel qualifié.

AGENDA DU MOIS

Mardis Samedis	Permanence Maison Bolène, place du For : mardis (10h à 17h avec repas partagé), samedis de (10h à 12h)	12	Cinéma à 14h " Paysans du Ciel à la Terre" et à 17h "En Fanfare"
Vendredis	Permanence Vie Libre (addictologie) de 9h à 11h30 à France Services.	15	Ateliers numériques à l'Espace France Services sur RDV 06 75 59 89 96
Vendredis et samedis	Vesti-boutique de la Croix Rouge, place du For (vendredis de 14 à 17h, samedis de 9 à 12h)	15	Lecture sur le thème de la galette de 0 à 6 ans et café des parents à partir de 10h au Cyprès. Animé par le collectif familles et la médiathèque.
Samedis	Boutique solidaire du Secours Catholique, 5 place Charles de Gaulle, de 9h à 12h	16	La mission locale et France Travail vous proposent la Caravane de l'alternance de 9h à 11h à la salle polyvalente
Samedis	Géotrupes espace de gratuité pendant le marché (11 place aux fruits)	17	Vœux du maire à 19h15 salle de la Grenette
3	Cinéma à 14h "Le Sommet des dieux", à 17h "Louise Violet" et à 20h "L'amour ouf"	22	Conférence "Jardin, sols vivants" proposée par l'association Géotrupe à 20h dans la salle des associations au 1er étage de la Grenette
4	Radio Crochet et Enchères de cinéma (voir article)	25	Nuit de la lecture (voir article)
5	Cinéma à 14h "Arlempdes", à 17h "Trois Amies" et à 20h "L'amour ouf"	26	Galette musette à partir de 12h + repas ou après dansante, organisée par le GIL à la RDC de la Grenette
6	Pause jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance, pour les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans, avec Cékankonjou. Gratuit.	26	Maison Bolène vous propose un atelier cuisine du monde et un repas en commun convivial à 12h30 sur la place du For. Ce dimanche, choucroute. Réservation obligatoire : 06 37 40 91 23.
6 et 20	Permanences impôts sans RDV (de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30). Espace France Services	31	Cinéma à 18h "Mufasa" et à 21h "En Fanfare"
10	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45		
10	Permanences CIDFF, accès aux droits, lutte contre les violences, Espace France Services.		
11	Brunch du samedi avec Maison Bolène, dès 10h30 pour acheter ensemble sur le marché les produits qui composeront le brunch. 10 personnes maxi. 10 € / pers. Inscription obligatoire : 06 37 40 91 23.		

Pour recevoir l'écho par mail :

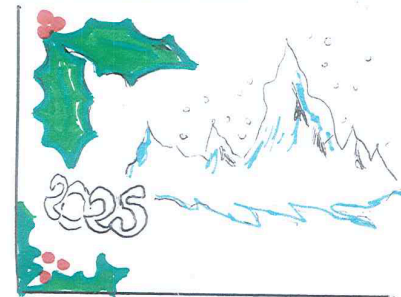
Inscription à craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Informations Cyprès Centre Social : 09 70 16 08 72

Bureau d'Information Touristique de Craponne-sur-Arzon (BIT) :

04 71 03 23 14

craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr



N°124 - Janvier 2025

BONNE ANNÉE 2025 À TOUTES ET À TOUS !

« À l'aube de cette nouvelle année, toute l'équipe municipale et moi-même tenons à vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2025. Que cette année soit synonyme de bonheur, de réussite et de santé pour vous et vos proches. 2024 a été une année riche en événements, projets et initiatives qui ont fait battre le cœur de notre commune. Ensemble, nous avons contribué à faire de Craponne une ville vivante, dynamique et tournée vers l'avenir. Qu'il s'agisse de nos animations locales, des projets d'aménagement ou des initiatives portées par nos associations et nos entrepreneurs, la vitalité de Craponne repose avant tout sur l'engagement de tous. Pour 2025, nous poursuivrons nos efforts pour entretenir et renforcer cette dynamique. Ensemble, nous continuerons à bâtir une ville active et accueillante, où chacun trouve sa place et où il fait bon vivre.

Dans cet esprit de proximité et de convivialité, j'ai le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux de la municipalité, placée cette année sous le signe d'une cité vivante et ambitieuse le :

Vendredi 17 janvier 2025 à 19h à la salle de La Grenette

Ce sera l'occasion de revenir ensemble sur les temps forts de 2024, de vous présenter les projets qui feront vivre notre commune en 2025 et de partager un moment chaleureux. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié pour prolonger ce temps d'échange.

Je vous attends nombreux pour cette soirée qui illustre notre engagement à faire de Craponne une ville vivante, animée par l'énergie et la solidarité de ses habitants. En attendant de vous retrouver, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2025. Que cette nouvelle année soit pleine d'espoir, de sérénité et d'épanouissement pour vous et vos proches. »

Laurent Mirmand



2025

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vendredi 17 janvier 2025 à 19h
Salle de spectacle de la Grenette



PRISE DE FONCTION DE LA MAJORE CHRISTEL LOUW



Entrée à l'école de gendarmerie à Montluçon en 1996 et après un premier poste à Viry-Chatillon, la majore Christel Louw est affectée successivement à Montfort-sur-Meu, Pontivy, Rennes, puis à Saint-Paul à La Réunion pour un dépaysement total.

En 2021, elle est mutée à Champeix dans le Puy-de-Dôme en tant que commandante de brigades et rejoint la gendarmerie de Craponne le 1er mars 2024.

Originaire de Chartres, elle a été nommée majore le 1er octobre et dirige depuis la communauté de brigades de Craponne, Allègre et La Chaise Dieu composées de 17 militaires. Le capitaine Mathieu Bigot a officialisé sa fonction lors de la prise d'arme le 9 décembre.

CRAPONNE EN HIVER : DES RUES PRATICABLES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les épisodes neigeux représentent un véritable exercice pour nos services municipaux. Afin de garantir des routes praticables et sécurisées, nos équipes interviennent avec des engins de déneigement et de salage. Cependant, ces interventions indispensables sont souvent gênées par des stationnements anarchiques, particulièrement dans le centre-bourg.



Pour éviter ces désagréments :

- Soyez prévoyants lors d'annonces de neige.
- Évitez de garer votre véhicule dans les rues étroites ou mal adaptées au passage des engins.
- Optez pour les parkings publics ou privés sur les places matérialisées.

En adoptant ces gestes simples, vous contribuez à la sécurité et au confort de tous les habitants.

Agissons ensemble pour une meilleure gestion hivernale !

Rappel des règles : pour permettre un déneigement efficace, il est impératif que chacun respecte les zones de stationnement matérialisées. Tout véhicule en stationnement gênant peut faire l'objet d'une verbalisation par une amende forfaitaire de 35 €.

LE TRI SÉLECTIF SIMPLIFIÉ : UNE NOUVELLE ORGANISATION AUX ÉCO-POINTS



Depuis de nombreuses années, chaque citoyen s'est engagé dans une démarche écoresponsable en facilitant le tri sélectif grâce aux éco-points répartis sur nos cinq secteurs géographiques : Place Charles De Gaulle, Place Jeanne d'Arc, Rue du Stade, Avenue du Vernet et Zone d'activité de Rechimas.

Aujourd'hui, une modification importante dans le fonctionnement des colonnes de tri va rendre vos gestes du quotidien encore plus simples.

Dès le 1er janvier, vous pouvez déposer tous les produits recyclables dans une seule et même colonne : papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal, les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice, capsules de café, couvercles et autres capsules...

Seul le verre demeure d'exception : **le verre doit continuer à être trié à part** et déposé dans la colonne dédiée.

Pour accompagner ce changement, **les visuels présents sur les colonnes des éco-points seront bientôt mis à jour.**

En facilitant vos gestes de tri, vous renforcez votre engagement en faveur de la réduction des déchets et de la préservation de l'environnement.

N'oubliez pas : ne déposez aucun sac fermé contenant des papiers et emballages ! Ils ne seront pas ouverts et seront considérés comme des refus de tri, donc, facturés à la collectivité. Chaque geste compte, et nous comptons sur votre participation active !



NUIT DE LA LECTURE 2025

Pour sa 9^e édition, les Nuits de la Lecture reviennent avec un thème riche et captivant : le patrimoine. Organisée pour la 4^e année consécutive par le Centre National du Livre (CNL) en lien avec le ministère de la Culture, cette édition se déroulera le **samedi 25 janvier de 15h à 19h, à la médiathèque.**

Ce thème explore bien plus que le bâtiment architectural, il met également en lumière le patrimoine littéraire et culturel, matériel et immatériel, transmis par nos aînés. Les œuvres, tout comme leurs auteurs, d'hier et d'aujourd'hui, contribuent à construire un héritage intemporel qui façonnera le patrimoine de demain.

Découvrez le programme :

15h : Visite guidée de la médiathèque et découverte de son passé historique

16h : Lecture contée pour les tout-petits (0 à 7 ans), animée par Fabienne - salle au 1er étage

16h : Lecture pour adultes autour de Sherlock Holmes et les contes orientaux, animée par le club Montjoly Livre - salle du RDC

17h : Lecture à voix haute pour les enfants autour d'Harry Potter pour les enfants de plus de 7, animée par le club Montjoly Livre - salle au 1er étage

18h : Clôture de la journée avec une lecture fantastique dédiée aux adultes, animée par le club Montjoly Livre - salle RDC

2025 UNE ANNÉE D'ANIMATIONS !

Début décembre, une trentaine d'associations locales se sont réunies à la mairie pour planifier les animations 2025 afin de faire vivre la ville tout au long de l'année et permettre à chacun de trouver son bonheur.

En collaboration avec la municipalité, ces associations travaillent main dans la main pour établir un calendrier dense, riche et varié en proposant des activités pour tous : passionnés de musique, amateurs de sport, amoureux d'art et de culture, fans de fêtes estivales, curieux de conférences ou de débats citoyens, sans oublier les adeptes d'initiatives locales et de moments festifs.

Le calendrier des événements sera bientôt disponible. Craponne promet une programmation qui fera vibrer habitants et visiteurs !



RADIO-CROCHET ET ENCHÈRES DE CINÉMA

L'association Ciné Plateau et Radio Craponne unissent leurs forces pour organiser un tout nouvel événement, original et festif. Le **samedi 4 janvier**, retrouvez-les à la salle de spectacle La Grenette pour une soirée unique qui allie musique et passion du cinéma.



Ce Radio-Crochet est un concours de chant amateur où vous, le public, serez les juges ! À vous de voter pour vos chanteurs préférés et de les aider à décrocher la victoire.

- **16h30 à 17h30 :** Vente aux enchères d'affiches vintage de cinéma, un moment à ne pas manquer pour les collectionneurs,
- **18h à 20h :** radio-Crochet, où les amateurs de chant monteront sur scène.
- **20h30 :** mini concert avec le groupe "Jean-Pierre & Friends" pendant le décompte des votes
- **21h :** remise des prix et prestation des gagnants.

Entrée 10€ avec 1 boisson offerte, entrée gratuite pour les participations au Radio crochet (inscription au 04 71 03 30 00 les mardis et jeudis, par mail à radiocraponne@orange.fr ou sur place dès 16h).

EN 2028 : FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE, LA FIBRE SE GÉNÉRALISE



Dans le cadre du plan de fermeture du cuivre, Craponne fait partie des 37 communes de Haute-Loire qui ont été présélectionnées pour la fermeture du réseau cuivre dont l'arrêt technique interviendra en **janvier 2028**. À cette date, l'ensemble des services seront arrêtés et les utilisateurs devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Alors que le réseau fibre compte de plus en plus d'utilisateurs, le maintien de 2 réseaux au-delà de 2030 n'est pas envisageable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales. Le réseau fibre est plus robuste et plus performant, il répond aux besoins en débits exponentiels et il est moins énergivore. Cette démarche de fermeture est déjà engagée dans plusieurs pays européens.

En ce début d'année, les abonnés cuivre recevront un courrier de leur prestataire téléphonique actuel pour migrer sur le réseau fibre. Il ne sera pas obligatoire de souscrire à un abonnement internet pour conserver sa téléphonie.